



HAL
open science

DÉFENDRE LES DROITS DES ACTEURS DU COMMERCE RÉGIONAL DE BÉTAIL FACE À L'INSÉCURITÉ ET AUX CRISES SÉCURITAIRES

Bernard Bonnet, Sergio Dario Magnani

► **To cite this version:**

Bernard Bonnet, Sergio Dario Magnani. DÉFENDRE LES DROITS DES ACTEURS DU COMMERCE RÉGIONAL DE BÉTAIL FACE À L'INSÉCURITÉ ET AUX CRISES SÉCURITAIRES. [Rapport de recherche] CILSS. 2021. hal-03547376

HAL Id: hal-03547376

<https://hal.science/hal-03547376v1>

Submitted on 28 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

ENTRETIENS TECHNIQUES DU PRAPS-4 (ETP-4)



NOTE DE SYNTHÈSE N°4

DÉFENDRE LES DROITS DES ACTEURS DU COMMERCE RÉGIONAL DE BÉTAIL FACE À L'INSÉCURITÉ ET AUX CRISES SÉCURITAIRES





La note caractérise les impacts des crises politiques à l'œuvre dans plusieurs espaces ruraux sahéliers sur les mobilités pastorales et le commerce du bétail à l'échelle régionale. Changements d'itinéraires sous contrainte, réorientations et baisses des flux commerciaux, déstructuration des institutions du commerce de bétail, marginalisation de certains acteurs au sein des filières, contentieux pour l'accès aux ressources à cause d'immobilités forcées, isolement de régions entières sont autant d'effets puissants qui risquent d'appauvrir l'Afrique de l'Ouest et d'alimenter les dynamiques conflictuelles dans la durée. La gravité de la situation appelle à renouveler les analyses et les interprétations des crises en cours et à prendre des mesures conjoncturelles et structurelles pour inverser la tendance.

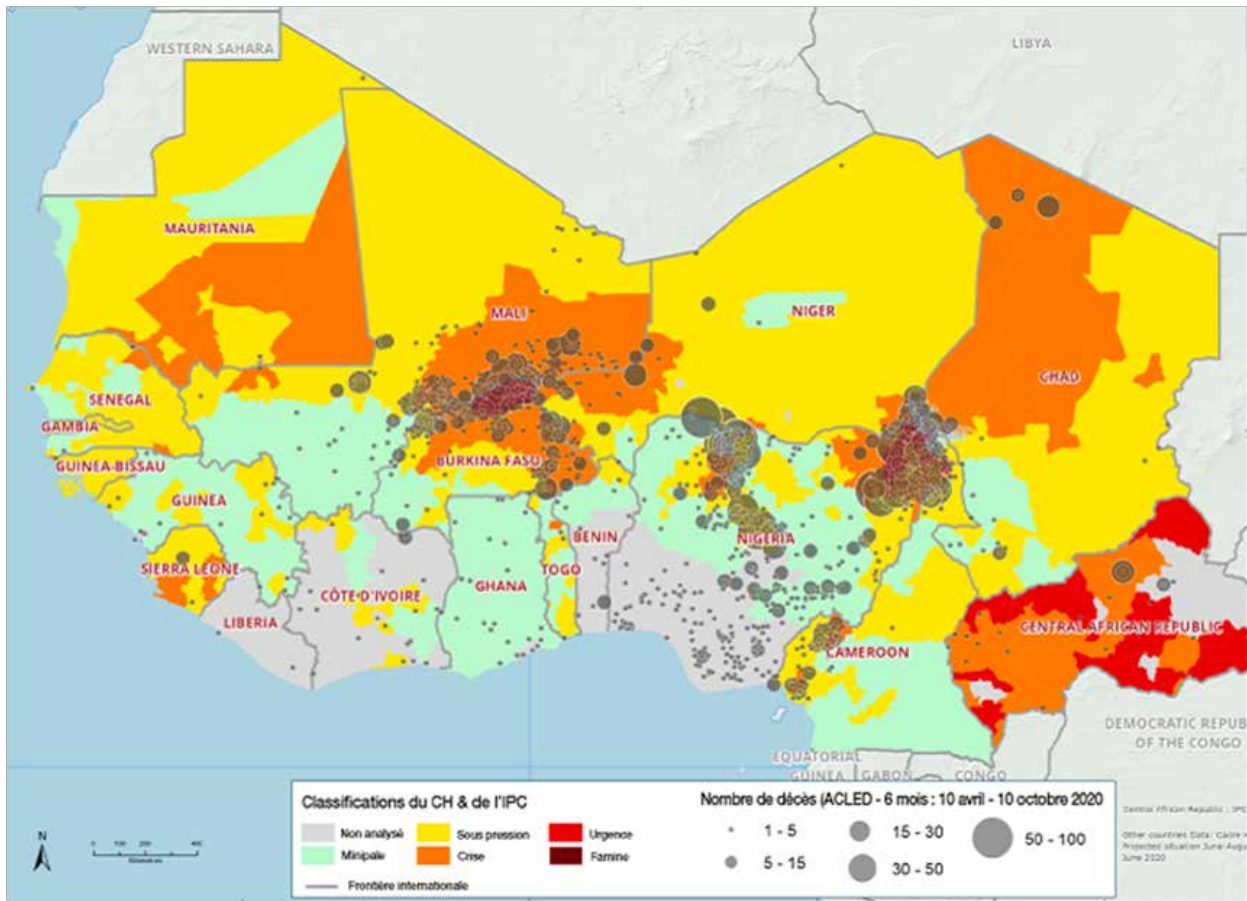
1) LES DÉFIS POSÉS PAR LES CRISES SÉCURITAIRES AU PASTORALISME ET AU COMMERCE DE BÉTAIL DANS L'ESPACE RÉGIONAL

Le basculement de territoires entiers dans la violence et l'insécurité des populations de plusieurs vastes espaces en d'Afrique de l'Ouest et Centrale¹ et les réponses apportées ont un impact direct et grave sur la pratique du pastoralisme et sur le commerce régional du bétail.

Des conflits violents s'intensifient dans toute l'Afrique rurale, surtout dans le Sahel ouest-africain. Au cours des 12 mois menant à mai 2020, plus de 10 000 personnes sont mortes dans des épisodes violents frappant les cinq pays les plus touchés (Mali, Niger, Burkina Faso, Nigéria et Cameroun), soit 44 % de plus que l'année précédente. Les opérations militaires coûtent plus de 2 milliards de dollars des États-Unis par an : une somme énorme qui pourrait être mieux investie dans le développement économique (Krätli et Toulmin, 2020).

1. Au Mali, au Burkina Faso, au Niger, au Nord du Nigéria et dans l'espace transfrontalier autour du Lac Tchad, ainsi qu'en République centrafricaine, de vastes zones pastorales sont soumises à la violence.

Carte : Insécurité alimentaire et nutritionnelle et événements violents



Sources : Analyse du Cadre harmonisé, mars 2020 et juin 2020 ; ACLED, novembre 2020. Carte : © PAM.

In : Maps & Facts, no 3 : Crise alimentaire et nutritionnelle 2020, Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE).

Les narratifs dominants dans les arènes nationales et internationales proposent des analyses simplistes mettant en avant le caractère « ethnique » ou « socio-professionnel », souvent sous l'angle du conflit « agriculteur-éleveur », de conflits qui dériveraient principalement de présumées dynamiques de dégradation et de raréfaction des ressources liées à des phénomènes tels que la croissance démographique et le changement climatique. Dans ces narratifs, les populations pastorales font l'objet de représentations ambivalentes. Elles ont été d'abord identifiées comme un possible rempart contre la pénétration en Afrique sub-saharienne de groupes insurrectionnels liés au djihadisme international et contre la prolifération de trafics transfrontaliers illicites (Conférences de N'Djamena et de Nouakchott, 2013). Puis au gré de l'élargissement des dynamiques insurrectionnelles dans l'espace sahélien², elles ont de plus en plus souvent été assimilées aux mouvements insurrectionnels et fait l'objet de discriminations et de violences (Rangé et al., 2020).

Dans certaines régions, l'essentiel du conflit entre les populations d'éleveurs et les agriculteurs sédentaires a pris un tour plus ethnopolitique, avec la diabolisation des éleveurs peuls par les hommes politiques locaux et nationaux, tant et si bien qu'agriculteurs et éleveurs sont désormais lourdement armés (Krätli et Toulmin, 2020).

Tout en étant conscients des singularités nationales et locales, de l'hétérogénéité interne et externe des différents groupes sociaux ainsi que de la diversité des dynamiques insurrectionnelles à l'œuvre, nous pouvons rapidement rappeler quelques dimensions centrales mais souvent occultées par les narratifs mentionnés :

2. Depuis 2015 notamment au Centre du Mali, au Burkina Faso et dans certains espaces transfrontaliers entre pays sahétiens et pays côtiers d'Afrique de l'Ouest.

- L'invalidation de théories postulant une dégradation généralisée de l'environnement au Sahel, que soit imputée à des « mauvaises » pratiques locales, comme dans les narratifs de la désertification, ou au changement climatique dont les effets dans la région demeurent divers et incertains (Behnke et Mortimore, 2016 ; Benjaminsen et Hiernaux, 2019).
- L'absence de corrélation entre dynamiques de conflit et rareté des ressources (Benjaminsen, 2008 ; Benjaminsen et al. 2012), ainsi que l'absence de preuves empiriques d'une augmentation généralisée et dramatique d'épisodes de conflits directement liés à la pratique de l'agriculture et du pastoralisme (Krätli et Toulmin, 2020).
- Les ressorts politiques sous-jacents aux dynamiques insurrectionnelles dans la contestation de politiques agricoles et environnementales inégalitaires et inadaptées (Davis, 2016), ainsi que d'un ensemble de relations de pouvoir perçues comme injustes et vexatoires (corruption et comportements prédateurs des représentants de l'État et des élites néo-coutumières et religieuses, légitimité et manipulation des règles d'accès aux ressources, marginalisation dans l'accès aux droits citoyens et aux services publics, etc. (Benjaminsen et Ba, 2018 ; Ancey et al., 2020).
- L'enchâssement social et politique des violences foncières dans des structures agraires et sociales et dans des formes de mobilisation violente plus larges dans des milieux ruraux qui connaissent des changements rapides et importants (marchandisation et individualisation du foncier, politisation des enjeux fonciers, concentrations des moyens de production, accaparements de ressources et exclusions de plus en plus fréquentes, etc. (Chauveau et al., 2020 ; Rangé et al., 2020).
- La généralisation de la violence comme mode de gouvernance territoriale qui redéfinit les appartenances identitaires et ethno-religieuses (Poudiougou et Zanoletti, 2020 ; Bouju, 2020).

La faible prise en compte des ressorts politiques des crises en cours dans des réponses qui demeurent très largement axées sur des options sécuritaires³ aux résultats insuffisants voire contre-productifs finit par alimenter des conflits destructeurs des liens entre groupes socioculturels et professionnels, des institutions régissant encore un accès flexible, négocié et partagé aux espaces et aux ressources,

3. Opérations coup de poing des armées nationales et des dispositifs militaires étrangers, prolifération de milices et groupes d'autodéfense avec un appui implicite ou explicite des pouvoirs publics et de leurs alliés.



et de manière plus générale des moyens de subsistance d'une large partie des populations rurales des zones intéressées. D'un autre côté, les actions de développement susceptibles de retisser de la confiance et du lien social sont difficiles à mener dans ces contextes où le basculement dans la spirale de la violence est patent. En témoignent les difficultés rencontrées par le PRAPS pour y conduire son action et les investissements attendus par les éleveurs dans ces zones, au Mali, au Burkina Faso et au Niger.

2) LES IMPACTS DE CES DYNAMIQUES SUR L'ÉLEVAGE PASTORAL ET LE COMMERCE DU BÉTAIL.

Entrave à la mobilité et fuite des éleveurs. Dans des tels contextes, la mobilité pastorale, ainsi que celle qui alimente et écoule les animaux des marchés à bétail, deviennent très risquées voire parfois impossibles. Vols d'animaux, vols des commerçants sur les routes des marchés, et assassinats des bergers et des convoyeurs de bétail en brousse opérés par les groupes armés se sont généralisés alors que les pratiques des forces armées régulières sont également questionnées. Les pasteurs perdent ainsi une stratégie clé pour gérer la variabilité climatique structurelle en milieu semi-aride, la productivité du cheptel chute et le cheptel encourt fréquemment le risque d'être anéanti. Ce sont de vastes zones à fort potentiel pastoral que les éleveurs transhumants sont contraints d'éviter comme la tristement célèbre zone dite « des trois frontières » (correspondant grosso modo au Gourma dans l'espace frontalier entre Mali, Burkina Faso et Niger) ou des zones humides stratégiques en saison sèche, voire essentielles lors des sécheresses comme le bassin du Lac Tchad. L'insécurité cible également les déplacements par camion sous la forme d'explosion d'engins banalisés et de mise en place de check points par les milices sur les routes des marchés.

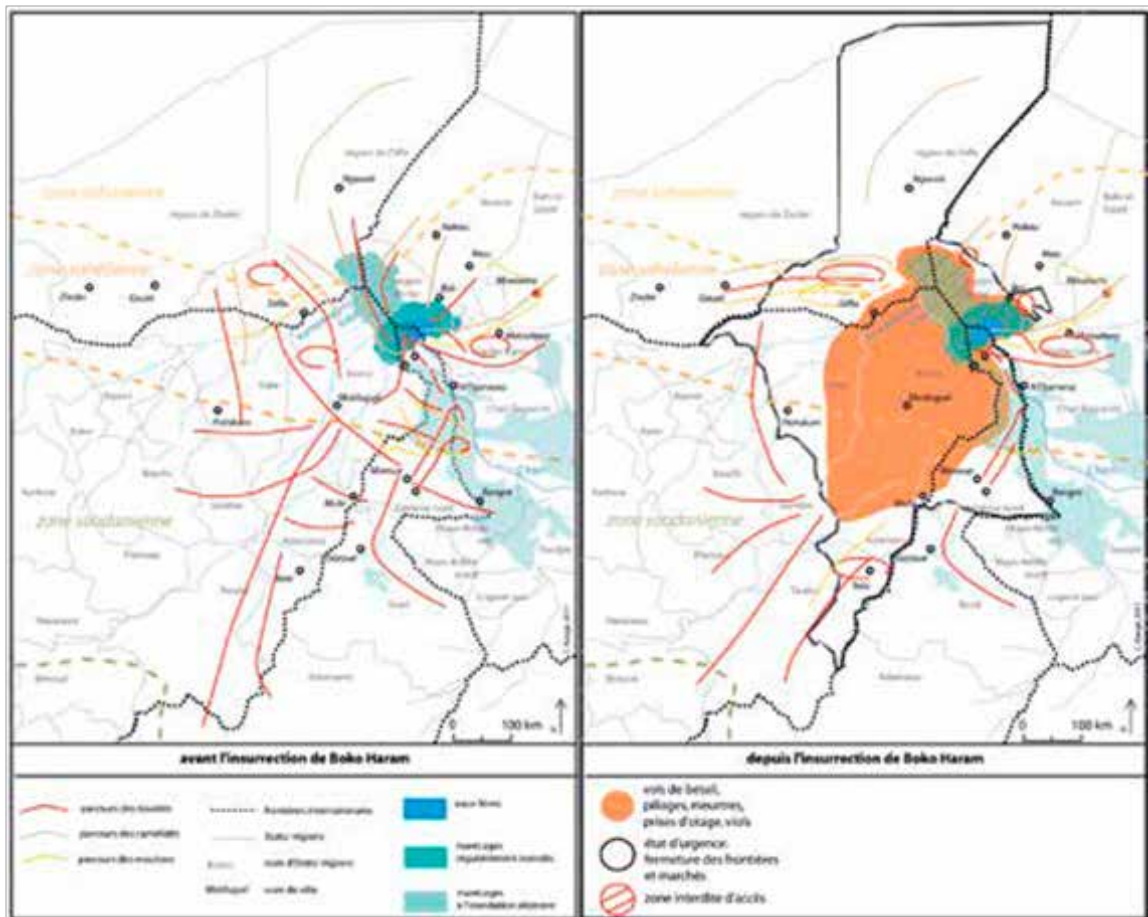
Le basculement dans la violence chronique agit alors comme une onde de choc qui produit une recomposition de l'occupation de l'espace. Au Niger central on observe ainsi d'une part un affaiblissement de la transhumance transfrontalière et un reflux des éleveurs dans les zones



pastorales plus septentrionales. Ceci n'est pas sans poser de problèmes de régulation sociale du foncier pastoral, mais aussi de disponibilités en infrastructures hydrauliques et sanitaires (Bonnet et al., 2015). Certains contentieux anciens liés aux dynamiques historiques évolutives dans les formes de partage et d'exclusion des ressources entre différents groupes socioprofessionnels peuvent alors relancés par cette recombinaison des mobilités pastorales.

L'insurrection du groupe Boko Haram au nord du Nigéria et l'occupation par le mouvement armé de la cuvette nord du Lac Tchad ont conduit les États frontaliers à procéder à l'évacuation forcée du Lac et à l'instauration de l'état d'urgence dans la région environnante depuis 2013. Ces mesures ont interdit d'accès d'une vaste zone de repli stratégique qui accueillait un cheptel estimé à plusieurs millions de têtes. Cela a amené à une réorganisation des circuits de mobilité pastorale à l'échelle régionale avec une réorientation des flux vers les régions de Diffa et Zinder au Niger et vers celles du centre du Nigéria et du nord du Cameroun. Ces nouvelles mobilités sous contrainte se sont traduites par un accroissement de la pression pastorale et ont avivé des tensions entre différents groupes socioculturels dans les territoires intéressés (par exemple entre groupes peuls, arabes et Boudouma à proximité du Lac et entre groupes peuls et Toubou dans le nord de la région de Diffa ; Rangé, 2018 ; Abdourahamani, 2020).

Carte : Mobilité pastorale dans la région du lac Tchad, avant et depuis l'insurrection de Boko Haram.



In : Rangé, C. 2018. Insécurité dans la région du lac Tchad : Où en est le pastoralisme et comment penser son développement ? FAO.

Au Burkina Faso les conflits armés et les opérations militaires dans la région transfrontalière dite « des trois frontières », dans les régions du nord (Soum et Sahel) et dans l'est du pays, ainsi que certaines fermetures ponctuelles de frontières (frontières maliennes lors du coup d'état d'août 2020, entre Nigéria et Bénin) ont des répercussions lourdes sur les mobilités pastorales. Dans le nord du pays on constate des concentrations importantes de bétail autour de villes comme Ouahigouya, Dori, Djibo et Gorom-Gorom qui rendent la production pastorale particulièrement difficile à cause de la sédentarisation forcée du bétail et d'un accès incertain et coûteux aux aliments de bétail aussi du fait de la désorganisation des filières d'approvisionnement durant la pandémie du Covid-19 (RBM et



ACF, 2020a). Les organisations professionnelles pastorales soulignent également une impossibilité d'accès aux importantes zones de pâturages situées dans l'espace transfrontalier entre Burkina et Mali et l'allongement des itinéraires pour les troupeaux transhumants du Sahel vers la région de l'Est et le Bénin qui sont actuellement contraints de suivre les axes routiers et de passer par Ouagadougou, ce qui engendre un accroissement significatif des coûts (communication personnelle du directeur du CRUS, décembre 2020). Dans la région de l'Est, les organisations professionnelles signalent deux dynamiques parallèles : d'une part des nombreux éleveurs ont renoncé à partir en transhumance ce qui a engendré des fortes concentrations de bétail dans les territoires d'attache et autour de la ville de Fada avec des difficultés importantes dans l'entretien des animaux ; d'autre part, des fortes concentrations de bétail sont observées dans les espaces forestiers frontaliers entre Burkina Faso, Bénin et Niger sous contrôle des groupes insurrectionnels où les éleveurs partis en transhumance sont restés bloqués par crainte d'exactions de la part des milices pro-gouvernementales et des forces armées burkinabè (RBM et ACF, 2020b ; communication personnelle Directeur du RECOPA, décembre 2020).

Fermeture des marchés et légitimation du vol de bétail. Parfois, des mesures sécuritaires draconiennes interdisent la circulation en motocyclette ou décrètent la fermeture des marchés à bétail. La fermeture des marchés à bétail du fait de l'insécurité marque une étape cruciale dans la déstructuration du commerce du bétail. Avec la fermeture des marchés à bétail, c'est toute la dynamique sociale forte de rencontres entre les communautés et les acteurs de l'économie locale au sein de ces vastes espaces de faible densité qui disparaît. C'est aussi tout le système de contrôle social permettant d'assurer la traçabilité des animaux vendus qui est fragilisé. D'une certaine façon, la déstructuration du marché à bétail comme institution va faciliter et encourager le vol de bétail, puisque les animaux acheminés

vers les marchés terminaux pourront aussi bien avoir été achetés dans les campements ou tout simplement avoir été volés, faute d'intermédiaires en mesure de garantir les origines des animaux. Ces dynamiques alimentent un cercle vicieux de vol, paupérisation, injustice, peur et vengeance qui nourrit les situations de conflit et risque de les reproduire sur le long terme.

C'est ainsi, par exemple, qu'en RCA les groupes armés jettent leur dévolu sur le vol et extorquent les animaux, prenant ainsi le contrôle du commerce du bétail et se substituent à certains acteurs des filières commerciales. Les circuits commerciaux et les modes de convoyage ont subi des transformations importantes, avec l'abandon du convoyage à pieds au profit des convois escortés par voie routière ou fluviale qui drainent le bétail des zones contrôlées par les groupes armés aux marchés de la capitale. Ces changements ont eu des répercussions significatives sur les prix des animaux et de la viande, multipliés respectivement par trois et par deux en 2015 (Betabelet et al., 2015 : 570-572). Ces augmentations répercutent probablement les coûts supplémentaires engendrés par la multiplication des intermédiaires, les ponctions des groupes armés et les nouveaux modes de transport, aux frais des consommateurs urbains et sans garantie d'une meilleure valorisation pour les éleveurs centrafricains.

Impacts sur le commerce du bétail

Dans la région du lac Tchad, la stratégie de la terre brûlée vis-à-vis de Boko Haram s'est répercutée de manière très négative sur les moyens de subsistance des populations riveraines en général et de celles pastorales en particulier. La fermeture des marchés à bétail dans la région du Lac a déterminé une réorientation des flux commerciaux sur d'autres itinéraires et d'autres marchés du Nigéria, du Cameroun et des pays d'Afrique équatoriale (Rangé, 2018 : 3). L'économie régionale en a été ruinée et les pasteurs ont perdu un accès au marché indispensable pour la survie de leurs systèmes économiques. Une chute substantielle des prix du bétail a été constatée sur les marchés des pays francophones. De plus, l'adoption de ces mesures draconiennes a exacerbé les vols de bétail, les ponctions et les violences opérées par les éléments de Boko Haram sur les populations pastorales fréquentant la région (Abdourahamani, 2020 : 7-8).

Au Burkina Faso également des luttes violentes opposent groupes armés insurrectionnels et milices progouvernementales pour le contrôle du bétail et les filières commerciales se trouvent au centre de la stratégie contre-insurrectionnelle des autorités burkinabè. Des attaques meurtrières ont récemment ciblé les marchés à bétail de Kompienbiga-Pama (mai 2020) et de Namoungou (août 2020), faisant plusieurs dizaines de morts dans ces localités de la région de l'Est du pays.

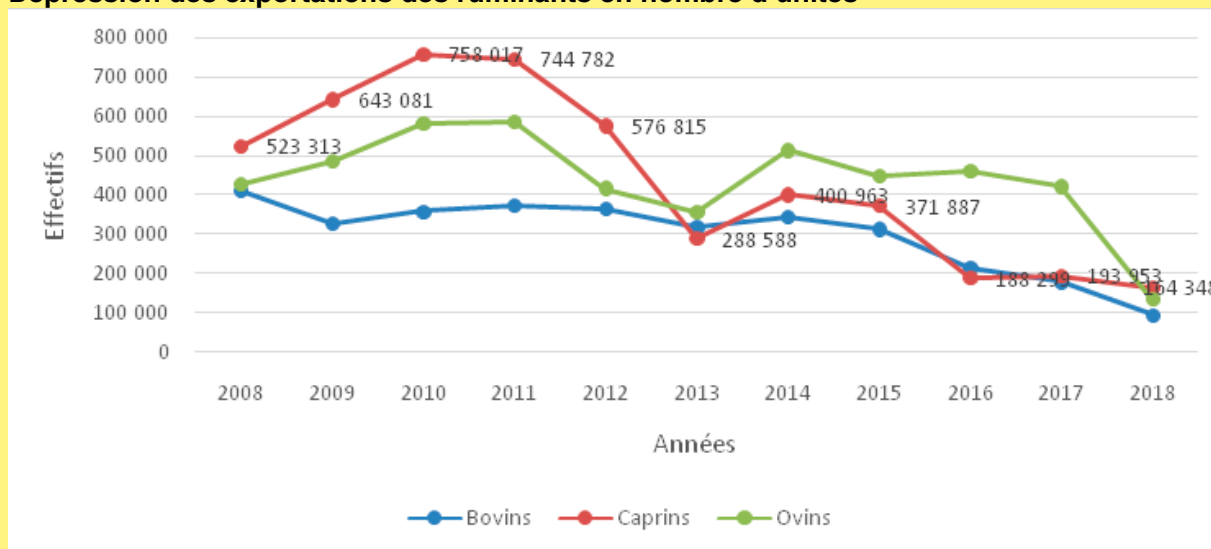
Les organisations professionnelles pastorales signalent la fermeture d'un nombre important des marchés de collecte, entre 40 % et 60 %, à la fois dans la région du Sahel et dans celle de l'Est. Le bétail est alors acheté directement dans les campements, puis convoyé à pieds par petits groupes vers les marchés régionaux. Globalement, le convoyage à pieds prend de l'ampleur à l'intérieur des régions, le transport par camion devient en revanche dominant à l'échelle interrégionale. Plusieurs marchés d'envergure internationale dans ces deux régions connaissent une baisse d'activité significative (Fada), voire très significative (Djibo et Markoye). Certaines zones d'approvisionnement et de transit (par exemple celles de Yagha et de la Kompienga) se trouvent isolées à cause de la présence de groupes armés insurrectionnels ou progouvernementaux sur les routes de liaison. Dans ce contexte, les circuits commerciaux se réorientent dans l'espace et certains marchés gagnent d'importance, par exemple celui de Dori dans la région du Sahel ainsi que celui de Kaya dans la région Centre. Les circuits de traçage du bétail volé ne sont plus opérationnels à cause à la fois de la déstructuration des chaînes d'intermédiation et de la crainte de représailles en cas de signalement aux autorités. Ainsi, le vol de bétail devient une pratique généralisée et rémunératrice (20 000 têtes auraient été volées dans la seule région du Sahel entre 2019 et 2020).

Les effets sur l'économie sur les prix et les flux d'exportation au Burkina Faso (d'après Thombiano N., Kiéma A., 2019)

Effets de l'insécurité sur les prix des bovins au Burkina Faso

L'impact sous-régional est important et les variations des prix des bovins influencent fortement l'économie nationale. Dans le contexte d'insécurité, l'étude des prix actuels des bovins par région montre une chute dans pratiquement toutes les régions du pays. Il existe une certaine variabilité des prix liée aux incertitudes sur les marchés à bétail. Cependant, les chutes les plus importantes ont été constatées dans les régions à fort niveau d'insécurité comme le Sahel (-29,02 %), le Centre-Nord (-19,07 %), le Centre-Est (-11,67 %). Une baisse plus importante est par ailleurs observée au Sud-Ouest (-14,27 %), du fait probablement de l'afflux des animaux venant des zones insécurisées, des problèmes fonciers et l'exacerbation du grand banditisme.

Dépression des exportations des ruminants en nombre d'unités



Source texte et schéma : Construit par les auteurs à partir des données du SIM-élevage de DGESS/MRAH, Thombiano N., Kiéma A., 2019.

Mesures politiques de réduction voire de blocage des flux de transhumance et de commerce de bétail à travers les frontières. Les mobilités pastorales entre pays sahéliens et pays côtiers du Golfe de Guinée sont étroitement liées aux circuits commerciaux du bétail et ont des impacts économiques forts et positifs dans les territoires intéressés (Thébaud et al., 2018). Toutefois, elles évoluent dans un contexte complexe et défavorable à la fois dans les zones d'origine et dans celles de destination (extension des monocultures commerciales, exclusion et spéculation foncière, comportements vexatoires vis-à-vis de l'élevage, etc.). Les mobilités transfrontalières entre pays sahéliens et côtiers font l'objet d'une attention politique soutenue, nourrie par des récits médiatiques mal informés qui déforment et exagèrent les faits (les épisodes de conflits, leurs causes présumées, leurs contours), en alimentant des sentiments de peur injustifiés (« invasion » d'étrangers) et de racisme dans les opinions publiques des pays côtiers (Bukari et Schareika, 2015). Ces sentiments et les manipulations politiques qui en suivent ne sont pas sans rappeler le traitement médiatique et politique des migrations internationales en Europe. Cela engendre l'adoption de mesures coercitives toujours plus serrées aux frontières entre pays sahéliens et côtiers (points de passage obligés, augmentation de taxes et redevances, interdiction de la conduite du bétail à pieds, mesures sécuritaires d'ordre militaire). Ces mesures ne remettent pas en cause des formes de mobilité historiques et essentielles tant pour la subsistance des populations qui habitent les espaces frontaliers que pour les économies des pays de la région (Bukari et al. 2020). En revanche, elles favorisent les pratiques informelles de contournement et contribuent à généraliser la corruption. Au centre d'enjeux économiques et politiques majeurs pour différentes catégories d'acteurs⁴, ces pratiques suscitent envies et mécontentements, déstructurent et

4. De fait, le contournement des règles et la situation diffuse de l'illégalité qui en dérive bénéficient à un ensemble d'acteurs, notamment à ceux qui sont prédisposés aux contrôles, aux instances en charge de la gestion des ressources (préfectures, mairies, forces de l'ordre, autorités coutumières, etc.) mais aussi à des nombreuses catégories d'intermédiaires qui en profitent pour demander des paiements indus (Sergio Magnani, Communication personnelle, Mission de faisabilité du Programme Régional d'Investissement pour le Développement de l'Élevage et du Pastoralisme dans les Pays côtiers, juillet 2017)

entravent les accords sociaux au niveau local et favorisent les épisodes de conflit violent à finalité d'appropriation des biens d'autrui.

En définitive, si l'impact des violences sur les flux du commerce de bétail à échelle nationale et régionale est difficile à estimer faute de données fiables, les dynamiques en cours font craindre des effets très négatifs sur l'organisation des filières : (i) un appauvrissement généralisé des acteurs des filières, en premier lieu des pasteurs qui, obligés de vendre sous contrainte au campement, voient les prix de vente s'effondrer ; (ii) l'exclusion des petits commerçants et des intermédiaires, et la cessation des nombreux services que ces acteurs rendaient aux filières, au profit des grands commerçants ou de nouveaux acteurs capables d'exercer une influence dans un contexte de concurrence faussée par l'insécurité ; (iii) des pertes d'emploi significatives au sein des filières et dans les services annexes aux marchés ; (iv) des pertes de recettes fiscales indispensables pour les communes rurales.

3) RECOMMANDATIONS POUR LA SÉCURISATION DU COMMERCE DU BÉTAIL CONFRONTÉ À L'INSÉCURITÉ

Face à ces forts enjeux de sécurité, les interventions visant la promotion et la sécurisation du commerce du bétail en faveur des pasteurs comme ambitionné par le PRAPS doivent demeurer réalistes. Une grande part des leviers s'enracine largement dans la gestion politique de ces tensions entre l'État et les groupes armés. On se limitera ici à mettre en lumière deux grands types de recommandations. Une première série de portée générale s'adresse aux décideurs pour espérer faire baisser la violence et faire émerger un contexte de dialogue des citoyens. Nous pointerons ensuite ce qui doit renforcer l'action du PRAPS dans le soutien aux acteurs du pastoralisme et aux acteurs du commerce de bétail concernés par ces territoires en pleines turbulences.



Recommandations de portée stratégique et politique pour réduire l'insécurité essentielle au développement pastoral et au commerce du bétail.

- **Soutenir les synergies et le dialogue pour reconstituer les liens sociaux dans les territoires impactés par la violence.** Largement au-delà des capacités des équipes techniques du PRAPS, l'enjeu est de favoriser de fortes synergies d'actions réunissant les représentants des communautés, les autorités locales décentralisées et coutumières, les représentants de l'État, la société civile et les forces de sécurité. Des dynamiques ont été lancées dans ce domaine et cette note n'a pas pour objet d'en approfondir les stratégies mais des enseignements essentiels de ces expériences seront à tirer (projet 3 frontières, projet Résilac, etc.).
- **Changer le discours et le regard sur insécurité et pastoralisme à tous les niveaux.** Les théoriciens et les décideurs doivent renoncer à représenter le pastoralisme comme un système non productif prisonnier du passé et livrant une bataille contre l'adversité dans un environnement hostile où les ressources sont rares (Krätli et Toulmin, 2020). Dans ce sens, l'évaluation de la mise en œuvre et la réaffirmation des engagements de la Déclaration de Ndjaména constituent peut-être une étape du dialogue politique à relancer. Même si le PRAPS constitue bien l'une des applications de ces engagements pris il y a sept ans, beaucoup reste à faire.
- **Promouvoir les instances locales d'écoute et de négociation pour résoudre les conflits.** Ces instances ont un rôle crucial à jouer dans la fourniture d'une plateforme impartiale et juste où les groupes rivaux peuvent négocier et résoudre leurs problèmes. Ces espaces de dialogue locaux ont besoin de reconnaissance et d'être rattachés à l'architecture plus vaste des institutions étatiques afin de renforcer des approches cohérentes en matière de résolution des conflits. Mais comme le souligne Marty (1997), « *Seule l'instauration d'un nouveau ciment social est à même de conjurer les démons de la haine ou de la purification ethnique. Mais ceci ne s'accomplit pas par un coup de baguette magique. Il y faut du temps, de la volonté, de la patience et du tact. Et probablement, c'est chaque société qui doit être d'abord son propre thérapeute. La réinstauration d'un climat de confiance mutuelle afin de coexister à nouveau ne se décrète pas de l'extérieur. Elle ne peut que surgir d'un processus d'intériorisation même si celui-ci est facilité, de façon plus ou moins ponctuelle, par des tiers.* »



- **Renforcer efficacement la gouvernance des ressources naturelles et du commerce de bétail.** À l'origine de beaucoup de conflits se pose la question de la compréhension et de la pratique du droit par les acteurs institutionnels. La gestion par les acteurs institutionnels des litiges liés à la mobilité pastorale et du commerce du bétail peut générer des frustrations qui peuvent favoriser les épisodes de conflits. La formation à la compréhension du droit par les acteurs institutionnels est par conséquent essentielle pour permettre aux pasteurs et aux commerçants de mieux pouvoir défendre leurs droits. Les expériences au Tchad et au Niger développées avec l'appui de juristes sont à capitaliser dans ce sens, elles ont une portée bien supérieure que la seule diffusion des textes et réglementation. Et elles débouchent sur un renforcement des capacités d'appui juridique des organisations à leurs membres.

Recommandations spécifiques pour une plus grande sécurisation du commerce du bétail.

- **Éviter de fermer les marchés à bétail malgré les contextes d'insécurité pour éviter la légitimation du commerce du bétail volé et l'appauvrissement des populations rurales.** Ces mesures déstructurent l'économie locale dans les zones de conflit, affectent les populations civiles et finissent par alimenter le ressentiment vis-à-vis des pouvoirs publics.
- **Programmer des investissements en infrastructures pastorales et commerciales pour s'adapter à la réorganisation des circuits commerciaux qui s'opère du fait des conflits.** Ceci implique des mécanismes d'investissement plus agiles permettant d'investir par exemple sur des points d'eau dont la fonction devient cruciale alors qu'ils ne sont pas planifiés mais également sur les infrastructures marchandes là où les flux se réorientent de manière conjoncturelle ou structurelle. La faible continuité des infrastructures pastorales, rurales et commerciales, en particulier dans les espaces transfrontaliers est un problème structurel auxquels les politiques nationales et régionales doivent remédier.
- **Mettre en œuvre des appuis conséquents à destination des acteurs les plus touchés par les fermetures des marchés et les pertes d'emploi qui en découlent.** D'une manière générale, des investissements massifs doivent avoir leur place dans les programmes d'aide non seulement d'urgence mais aussi de relance et reconstruction économique à destination des populations affectées par les restrictions à la mobilité au sens large.
- **Développer les systèmes de transferts monétaires par téléphonie mobile.** A l'instar des professionnels du commerce du bétail du Tchad, par exemple, la possibilité de transférer les fonds par téléphone est une pratique qui permet de sécuriser les transactions sur les marchés exposés à l'insécurité.
- **Lutter contre le vol de bétail en réinvestissant dans la reconnaissance des systèmes de traçabilité développés par les sociétés pastorales.** Un travail est à conduire pour mieux comprendre les modalités de fonctionnement de ce système d'intermédiation du commerce du bétail et le redynamiser. Les technologies numériques ne sont pas à exclure, elles peuvent contribuer à cette sécurisation mais on devrait en établir la faisabilité à grande échelle.
- **Soutenir le dialogue et le développement de mécanismes de coopération transfrontaliers.** Comme le fait ressortir la capitalisation de ces expériences conduites avec des appuis de différents acteurs dont le PRAPS (Touré, 2018), ces processus peuvent être porteurs d'une meilleure compréhension et d'une amélioration des pratiques facilitant et sécurisant la mobilité transfrontalière, transhumance ou commerce du bétail. Dans le soutien à ces initiatives, l'attention doit porter sur trois grands facteurs, leur ancrage dans la décentralisation et le mode de gouvernance, la prise en compte des liens entre la transhumance nationale et transhumance transfrontalière et, enfin, la nécessaire implication des organisations professionnelles dans la dynamique d'intercommunalité transfrontalière qui se met en place.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdourahamani, M. (2020). Les éleveurs de la rive nigérienne du lac Tchad face à Boko Haram : entre mobilités forcées et revendications identitaires. *Canadian Journal of African Studies/Revue canadienne des études africaines*, 1-16.
- Ancey, V., Rangé, C., Magnani, S. et Patat, C. (2020). Jeunes pasteurs en ville – Synthèse finale. Accompagner l'insertion économique et sociale des jeunes pasteurs - Tchad et Burkina Faso. Rome, FAO. <http://www.fao.org/3/ca7216fr/ca7216fr.pdf>
- Betabelet, J. R., Ababa, A. M., & Tidjani, I. (2015). Élevage bovin et conflits en Centrafrique. *Les Cahiers d'Outre-Mer*, (4), 557-575.
- Behnke R., Mortimore M. (2016) (eds). *The End of Desertification?* Springer Earth System Sciences. Springer, Berlin, Heidelberg.
- Benjaminsen, T. A., Hiernaux P. (2019). From Desiccation to Global Climate Change: A History of the Desertification Narrative in the West African Sahel, 1900–2018. *Global Environment* 12 (2019): 206–236. The White Horse Press.
- Benjaminsen, T. A. (2008). Does supply-induced scarcity drive violent conflicts in the African Sahel? The case of the Tuareg rebellion in northern Mali. *Journal of Peace Research*, 45(6), 819-836.
- Benjaminsen, T. A., Alinon, K., Buhaug, H., & Buseth, J. T. (2012). Does climate change drive land-use conflicts in the Sahel? *Journal of peace research*, 49(1), 97-111.
- Benjaminsen, T. A., & Ba, B. (2019). Why do pastoralists in Mali join jihadist groups? A political ecological explanation. *The Journal of Peasant Studies*, 46(1), 1-20.
- Bonnet B., Ousman M.O., Issoufou El.H. Attoumane. 2015. Une famille et son système d'exploitation pastoral sans frontières, entre Niger, Tchad et Nigeria. In *Diversité des agricultures familiales : exister, se transformer, devenir*. Bosc P-M., Sourisseau J-M., Bonnal P., Gasselin P., Vallette E., Bélières J-F coordinateurs. QUAE Editions, 263-278.
- Bouju, J. (2020). La rébellion peule et la « guerre pour la terre ». *Revue internationale des études du développement*, (3), 67-88.
- Bukari, K. N., Bukari, S., Sow, P., & Scheffran, J. (2020). Diversity and Multiple Drivers of Pastoral Fulani Migration to Ghana. *Nomadic Peoples*, 24(1), 4-31.
- Bukari, K. N., & Schareika, N. (2015). Stereotypes, prejudices and exclusion of Fulani pastoralists in Ghana. *Pastoralism*, 5(1), 1-12.
- Chauveau, J. P., Grajales, J., & Léonard, E. (2020). Foncier et conflits violents en Afrique. *Revue internationale des études du développement*, 243.
- Chauvin, E., & Seignobos, C. (2013). L'imbroglio centrafricain. *Afrique contemporaine*, (4), 119-148.
- Davis, D. K. (2016). *The arid lands: history, power, knowledge*. MIT Press.
- Krätli, S. et Toulmin, C. (2020) *Conflit entre agriculteurs et éleveurs en Afrique subsaharienne ?* IIED, London, <http://pubs.iied.org/10208FIIED>
- Marty A. (1997). Un impératif : la réinvention du lien social au sortir de la turbulence. *Expérience du Nord Mali, approches théoriques et problèmes pratiques*. Iram, 32 p.
- Poudiougou, I., & Zanoletti, G. (2020). Fabriquer l'identité à la pointe de la kalache : violence et question foncière au Mali. *Revue internationale des études du développement*, 243, 37-65.
- Rangé, C. (2018). Insécurités dans la région du lac Tchad : Où en est le pastoralisme et comment penser son développement ? FAO.
- Rangé C., Magnani S., Ancey V. (2020). « « Pastoralisme » et « insécurité » en Afrique de l'Ouest. Du narratif réifiant à la dépossession politique », *Revue internationale des études du développement*, 243, 115-150.
- RBM, ACF, 2020a. Bulletin mensuel de suivi de l'impact de la Covid 19 sur les ménages pastoraux et agropastoraux, mai 2020. <https://www.maroobe.com/index.php/8-marooobe/57-bulletin-mensuel-du-mois-de-mai-sur-le-suivi-de-l-impact-de-la-pandemie-du-covid-19>
- RBM, ACF, 2020b. Bulletin mensuel de suivi de l'impact de la Covid 19 sur les ménages pastoraux et agropastoraux, juillet 2020. <https://www.maroobe.com/index.php/8-marooobe/60-bulletin-mensuel-du-mois-de-juillet-sur-le-suivi-de-l-impact-de-la-pandemie-de-la-covid-19>
- Thébaud B., Corniaux C., François, A., Powell A. (2018). Etude sur la transhumance au Sahel (2014-2017) - Dix constats sur la mobilité du bétail en Afrique de l'Ouest. *Acting for Life*. <https://agritrop.cirad.fr/589455/1/Brochure%20FINAL%2018-01-18.pdf>
- Thébaud B., Corniaux C. (2019). *Le ranching en Afrique de l'Ouest*. *Acting for Life*. <https://acting-for-life.org/app/uploads/WEB-PB-AFL-Ranching-PRAPS-CILSSUK.pdf>
- Thiombiano N., Kiéma, A. (2019). Etude de l'impact de l'insécurité sur les pratiques d'élevage et le fonctionnement des marchés à bétail au Burkina-Faso. *Rapport Etude Projet FAO*.
- Touré O. (2018). PRAPS, RBM, APSS. *Rapport sur l'Etat des lieux des cadres de concertation transfrontaliers sur la transhumance dans les pays d'intervention du PRAPS*. 64 p.



Contributeurs : Sergio Magnani, Bernard Bonnet

Ouaga 2000, Porte N° 2754, Boulevard Mouamar Al Kaddhafi
03 BP 7049 Ouagadougou 03 - Tél. +226 25 49 96 00 - Fax : +226 25 37 41 32
Twitter : @prapsregionnal - Facebook : PRAPS
E-mail : administration.se@cilss.int
Site web : www.praps.cilss.int